

[www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

imaginalsoece



Réaménagement de l'aire de jeux du Parc de Hell : que du bonheur...

# Aire de jeux du Parc de Hell : un investissement qui fait l'unanimité

Après une période de travaux de réaménagement et d'agrandissement, l'inauguration de la magnifique aire de jeux du Parc de Hell s'est tenue début mars, en présence des élus du Conseil Municipal, des membres du Conseil Municipal des Enfants, et de nombreux enfants accompagnés de leurs familles.

Un vrai plébiscite pour cet équipement de loisirs, conçu et pensé pour les enfants de 1 à 12 ans et les adultes "accompagnants", qui ne désemplit pas

depuis sa réouverture et qui :

- s'intègre parfaitement dans le parc,
- comprend des jeux pédagogiques et des agrès inclusifs,
- facilite la surveillance parentale du fait de sa configuration.

Le réaménagement de cet équipement représente un investissement de 548 700 € H.T. pour la Ville d'Obernai, qui prévoit de faire de même pour les aires de jeux du Parc des Roselières et Othon Pisot.

[www.obernai.fr/airedejeux](http://www.obernai.fr/airedejeux)



## Participez au prochain Plogging

Depuis le mois de septembre 2020, 500 kg de déchets ont été récoltés lors des sorties de Plogging Obernai ! Le plogging est une activité qui consiste à combiner le ramassage des déchets et l'activité physique de manière ludique et collective. Il n'y a pas de compétition, chacun marche ou court à son rythme, voire même fait le circuit à vélo. Pour préserver la planète, la qualité de vie de votre ville et l'environnement, nous vous invitons à passer

à l'action et à rejoindre ces sorties citoyennes, ouvertes à tous. **La prochaine sortie plogging aura lieu le samedi 27 avril, avec la participation du Football Club des Sports Réunis d'Obernai. Le rendez-vous est donné à 9h15 au Stade pour un départ à 9h30.** Si vous souhaitez y participer, il vous suffit de venir au rendez-vous.

Plus d'infos sur [www.obernai.fr/plogging](http://www.obernai.fr/plogging)  
[www.facebook.com/ploggingobernai](https://www.facebook.com/ploggingobernai)

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai  
Place du Marché - C.S. 80 205 -  
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer  
Rédaction, conception et mise en page :  
Tamina Hobeika & Maud Audinat  
Direction de la Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : ©Ville d'Obernai / ©Office de  
Tourisme / ©Communauté de Communes du Pays  
de Sainte Odile / ©Paul Seners / ©Région Grand  
Est / ©Christophe Hamm / ©Lycée des Métiers /  
©Club de pétanque d'Obernai / ©Linder Paysage  
/ ©Manuela Seiler / ©Airmegapix-Rothan/  
©Cabinet Bader / ©Atelier Nuagenuage/ ©Annick  
Devaux / © AdobeStock / ©Gomolach / ©JanEngel

©Tom Wang ©Tatiana ©New Africa ©Davidd.

Impression : Gyss Imprimeur.

Ce journal est imprimé sur un papier blanchi  
sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai / Pour toutes  
informations complémentaires, problèmes de  
distribution ou insertion d'une information,

vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai -  
Direction de l'Information et de la Communication  
Place du Marché - C.S. 80 205 - 67213 Obernai  
Cedex.

Tél. 03 88 49 95 71

E-mail : [communication@obernai.fr](mailto:communication@obernai.fr)

Internet : [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

Sortie du prochain numéro : Juillet 2024

# SOMMAIRE

## Environnement

- La nouvelle aire de jeux du Parc de Hell
  - Prochain rendez-vous plogging
- Page 2

## Éditorial du Maire

Page 3

## Temps forts

Pages 4-5

## Conseil Municipal

- Extrait des délibérations des 18 décembre 2023, 22 janvier et 25 mars 2024

Pages 6-7

## Budget 2024

- Le budget et les investissements 2024
- Les recettes et les dépenses de fonctionnement
- Une gestion rigoureuse des deniers publics
- Le soutien à la vie associative

Pages 8-9

## Travaux

- Plantation d'arbres et de végétaux : rue du Général Leclerc et le long de la Voie verte de la Colline
- Avenue des Champs Verts
- Plantation de 9 chênes avec les élèves de l'école Pablo Picasso

Pages 10-11

## Urbanisme

- Restructuration de la rue de Sélestat et de la Place Neher

Pages 12-13

## Économie

- Ouverture du Rés'O, l'espace entreprises et de coworking

Pages 14-15

## Transport

- Participez au défi "Au boulot ou à l'école, j'y vais autrement !"
- Prenez gratuitement le train ou le Pass'O, faites découvrir le covoiturage

Page 16

## Éducation

- Groupe Scolaire Europe : lancement du projet de restructuration et de rénovation énergétique

Pages 17-19

## Loisirs

- L'actualité de l'EMMDD
- La Piscine Plein Air ouvre le 1<sup>er</sup> juin

Page 20

## Bloc-notes

- Élections européennes, allez voter le 9 juin 2024
- Les naissances

Page 21

## Infos municipales / Tribune

Page 22

## Manifestations

- Quelques grands rendez-vous à venir
- Bus Grand Est "3,2,1 faites vos jeux"
- Les Estivales

Pages 23-24



## Chers Habitant(e)s d'Obernai,

- *Dans ce journal, vous trouverez la synthèse du budget 2024, adopté par le Conseil Municipal le 25 mars dernier. La dette de la Ville d'Obernai était de 19,7 millions d'euros en 2004, elle est à présent de 5,15 millions d'euros. Nous avons toujours eu à cœur de respecter l'argent public, en faisant notamment des économies de fonctionnement tout en gratifiant nos 175 agents municipaux, qui travaillent avec cœur et passion, en harmonie avec les élus. Grâce à cette gestion vertueuse, nous portons cette année des investissements à hauteur de 22 millions d'euros : notre objectif consiste à offrir les meilleurs services à tous les habitants et à réaliser des aménagements et des projets en adéquation avec la qualité de vie et le respect de notre environnement.*
- *Ainsi, les aires de jeux du Parc des Roselières et Othon Pisot (Quartier Europe Sud) seront réhabilitées avec l'installation de nouveaux agrès.*
- *La restructuration de la trame viaire se poursuivra cette année, avec la restructuration complète de la rue de Sélestat et de la Place André Neher, en agrémentant certains espaces de végétaux et d'arbres.*
- *Nous allons créer le 1<sup>er</sup> jardin partagé sur l'emprise de l'ancien Club équestre et vous trouverez en page centrale de ce journal, un fascicule déclinant les enjeux de ce projet : si vous souhaitez participer activement à cette aventure, n'hésitez pas à compléter le bulletin d'inscription et à nous l'envoyer en retour.*
- *Les travaux du 2<sup>e</sup> tronçon du Plan Vélo, rue du Général Leclerc, avancent bien. Dans ce segment viaire, nous allons également agrémenter les espaces verts de plantations d'arbres et de végétaux, tel que nous l'avons déjà réalisé dans le 1<sup>er</sup> tronçon de cette rue, autour de la voie verte de la Colline, à proximité de l'école Pablo Picasso et le long de l'avenue des Champs Verts (pages 10 et 11).*
- *En pages 17 à 19, vous découvrirez les enjeux du projet de restructuration et de rénovation énergétique du Groupe Scolaire Europe (écoles Pablo Picasso et Camille Claudel), projet approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal. Dans le cadre de notre gestion vertueuse, nous avons thésaurisé 5 millions d'euros pour les travaux de restructuration de l'école Pablo Picasso, dont les travaux s'étaleront de l'été 2025 à l'été 2027. Ces travaux sont complexes et nous veillerons bien entendu à organiser le chantier de manière optimale, en tenant compte de tous les enjeux en matière de sécurité. Je remercie la Directrice et le Directeur, les enseignant(e)s, les ATSEM et les représentant(e)s des parents d'élèves, qui ont participé aux réunions de travail et de concertation avec la municipalité : une unanimité s'est exprimée pour cet important projet, le Groupe Scolaire Europe accueillant 552 élèves.*
- *Merci aux membres de toutes nos associations particulièrement dynamiques, qui organisent de nombreuses manifestations tout au long de l'année, avec le soutien financier et logistique de la Ville d'Obernai.*
- *Nous avons à cœur de partager des moments joyeux et festifs, dans un monde aujourd'hui si contrasté et anxiogène. Espérons vivement que les diplomaties internationales conjuguent tous leurs efforts pour essayer de mettre fin aux conflits sanglants et absurdes qui mettent en souffrance des populations qui ne demandent qu'à vivre en paix.*

**Bernard FISCHER,**  
Docteur en Pharmacie  
Maire de la Ville d'Obernai  
Conseiller Régional



Visite de Hager, du Lycée Agricole et des Brasseries Kronenbourg avec Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, pour rencontrer et échanger avec des acteurs de notre Territoire, notamment sur la question du développement durable et de la protection de notre environnement.



Opération Elsässputz à l'école Picasso avec des élèves du Collège Europe : 40 kg de déchets ramassés en 1h dont 341 mégots de cigarette



Réception en Mairie de 7 Sapeurs-Pompiers du Centre d'incendie et de secours d'Obernai (SIS 67) récemment médaillés pour leur engagement dans l'exercice de leurs fonctions



Journée du nucléaire : visite du Recteur de l'académie de Strasbourg au Lycée des Métiers Paul Émile Victor



Inauguration de la nouvelle aire de jeux du Parc de Hell en présence de nombreux enfants et de leurs familles



Le Club de pétanque "La boule de l'espoir" a participé aux Championnats de France : bravo pour la belle performance !



Dégustation de la Galette des rois : bravo à tous nos artisans qui participent à l'attractivité de notre Ville et assurent un service quotidien de qualité aux habitants d'Obernai et du Territoire



281 champion(ne)s obernois(es) mis à l'honneur à l'occasion de la soirée des sportifs méritants pour avoir réalisé des performances lors de la saison sportive 2022/2023. A cette occasion, la Ville d'Obernai a reçu officiellement le label "Ville Sportive" du Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est.



Inauguration du Rés'O, l'espace entreprises et de coworking de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile



Cérémonie de remise de la Lettre de Citoyenneté : visite du Parlement Européen de Strasbourg à l'occasion des 66 ans de jumelage entre les villes d'Obernai et de Gengenbach avec les jeunes citoyens célébrant leur majorité dans l'année



# Séance du 18 décembre 2023

## Extrait des délibérations

- Acquisition amiable de terrains situés en zone UE du Plan Local d'Urbanisme au lieu-dit Leimtal destinés à des constructions, installations et aménagements liés à la réalisation d'équipements collectifs. **Voté à l'unanimité.**
- Cession d'une emprise partielle d'un chemin rural situé au lieu-dit Auf Dem Berg. **Voté à l'unanimité.**
- Renouvellement des locations de chasses communales pour la période du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033 – Poursuite de la procédure de location du lot intercommunal n° 2, prise en compte de réserves et conclusion d'un bail de chasse communal sur une enclave. **Voté à l'unanimité.**
- Renouvellement de la convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions pour la mise en œuvre du forfait post-stationnement. **Voté à l'unanimité.**
- Travaux d'aménagement d'itinéraires cyclables sécurisés dans le cadre du plan vélo urbain – Marché publics de travaux, lot n° 2 “voirie” - Demande d'indemnisation de la société Trabet au titre de l'article L.6-3° du Code de la Commande Publique. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Obernai Eco-Mobilités en soutien à l'achat de gilets de sécurité haute-visibilité destinés aux cyclistes du territoire. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention prévisionnelle d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2024. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'un acompte de subvention de fonctionnement à l'Association Arthur Rimbaud pour l'animation du Centre socio-culturel pour l'exercice 2024. **Voté à l'unanimité.**
- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024. **Voté à l'unanimité.**

# Séance du 22 janvier 2024

## Extrait des délibérations

- Acquisition de parcelles au lieu-dit Kalkgrube au titre de la réserve foncière en zone naturelle protégée. **Voté à l'unanimité.**
- Restructuration de la trame viaire du centre-ville : approbation de l'avant-projet de réaménagement du secteur "rue de Sélestat - Place Neher". **Voté à l'unanimité.**
- permissionnaires du lot intercommunal n°1. **Voté à l'unanimité.**
- Vestiges de l'ancienne église Saint Jean-Baptiste d'Oberlinden : Approbation de l'avant-projet détaillé et de l'économie générale de l'opération de restauration. **Voté à l'unanimité.**



- Renouvellement des locations de chasses communales pour la période du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033 : poursuite de la procédure de location du lot intercommunal n° 2, nomination d'un estimateur de dégâts de gibier et agrément des
- Droits et tarifs des services publics locaux. **Voté à l'unanimité.**
- Baux à ferme – résiliation pour départ à la retraite et conclusion de nouveaux contrats de fermage. **Voté à l'unanimité.**
- Débat sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2024.

# Séance du 25 mars 2024

## Extrait des délibérations

- Acquisition de parcelles aux lieudits Endsberg et Im Tal au titre de la réserve foncière en zone naturelle boisée protégée. **Voté à l'unanimité.**
- Approbation du programme de restructuration et de rénovation énergétique du Groupe Scolaire Europe : engagement des études de maîtrise d'œuvre de la phase "École élémentaire Pablo Picasso". **Voté à l'unanimité.**



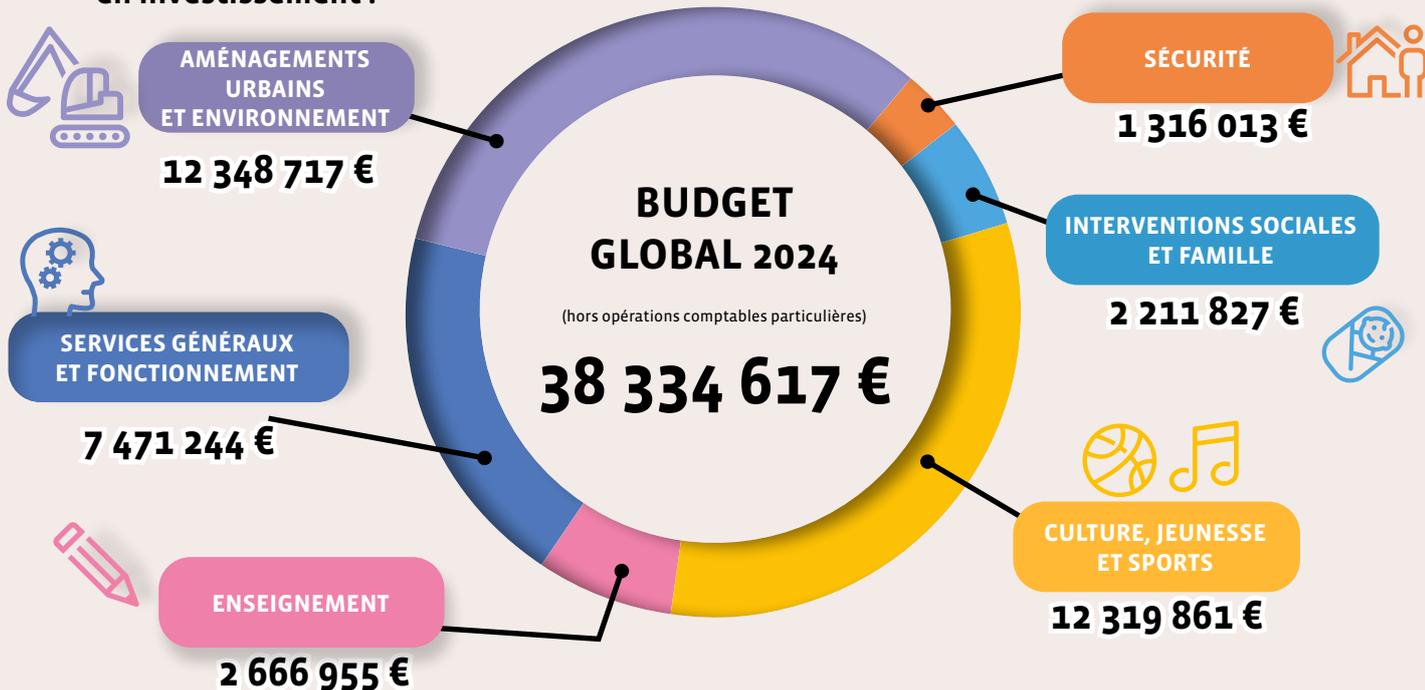
- Zone destinée à des équipements publics ou d'intérêt collectif au lieudit Kuttergaessel – Incorporation de parcelles dans le domaine privé de la Ville par le biais de la procédure des biens vacants et sans maître et approbation du programme d'aménagement. **Voté à l'unanimité.**
- Réalisation de l'emplacement réservé n°48 inscrit au plan local d'urbanisme destiné à la création d'une aire de stationnement – Acquisition d'un tènement immobilier. **Voté par 25 voix pour et 5 voix contre (Mme Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, Mme Elisabeth COUVREUX, Mme Sophie THEVENIN).**
- Approbation d'une convention avec la Collectivité Européenne d'Alsace portant sur l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du groupe scolaire Europe. **Voté à l'unanimité.**
- Budget principal et budgets annexes : approbation des Comptes Financiers Uniques de l'exercice 2023. **Voté à l'unanimité.**
- Budget principal et budgets annexes - Affectation des résultats de l'exercice 2023. **Voté à l'unanimité.**
- Fiscalité directe locale - Décision en matière de fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2024. **Voté par 26 voix pour et 5 abstentions (Mme Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, Mme Elisabeth COUVREUX, Mme Sophie THEVENIN).**
- Budget Principal et budgets annexes : adoption des budgets primitifs de l'exercice 2024. **Voté par 26 voix pour et 5 abstentions (Mme Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M. Guy LIENHARD, Mme Elisabeth COUVREUX, Mme Sophie THEVENIN).**

- Exécution du budget 2024 - Fongibilité des crédits. **Voté à l'unanimité.**
- Mise en accessibilité et travaux d'économies d'énergies du bâtiment élémentaire du groupe scolaire Freppel : modification du plan de financement (dispositif de soutien à l'investissement public local). **Voté à l'unanimité.**
- Attribution des subventions annuelles aux associations locales et aux œuvres à caractère régional ou national. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution de subventions aux collèges Freppel et Europe dans le cadre des projets d'établissement 2023/2024. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention au collège Freppel dans le cadre de l'échange Franco-Allemand 2024 avec le collège de Gengenbach. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Arthur Rimbaud pour l'acquisition d'un véhicule. **Voté à l'unanimité.**
- Soutien de la Ville d'Obernai dans le cadre de l'organisation en mai 2024 du Trail Alsace Grand Est by UTMB® - Convention de partenariat et attribution d'une subvention. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à l'Association Musique à Obernai pour l'organisation du 14<sup>e</sup> Festival de Musique d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA) pour l'organisation du Salon "Haut la Main !". **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA) pour la rénovation de son nouveau local situé à la Gare d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention au Comité d'organisation du Triathlon d'Obernai-Benfild en soutien à l'édition 2024 de l'épreuve. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à l'Association "Courir à Obernai" pour l'organisation de l'édition 2024 de la course "Les O'nze kilomètres d'Obernai". **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à l'Association SABA pour l'organisation du salon de l'agriculture bio alsacienne "BiObernai 2024". **Voté à l'unanimité.**

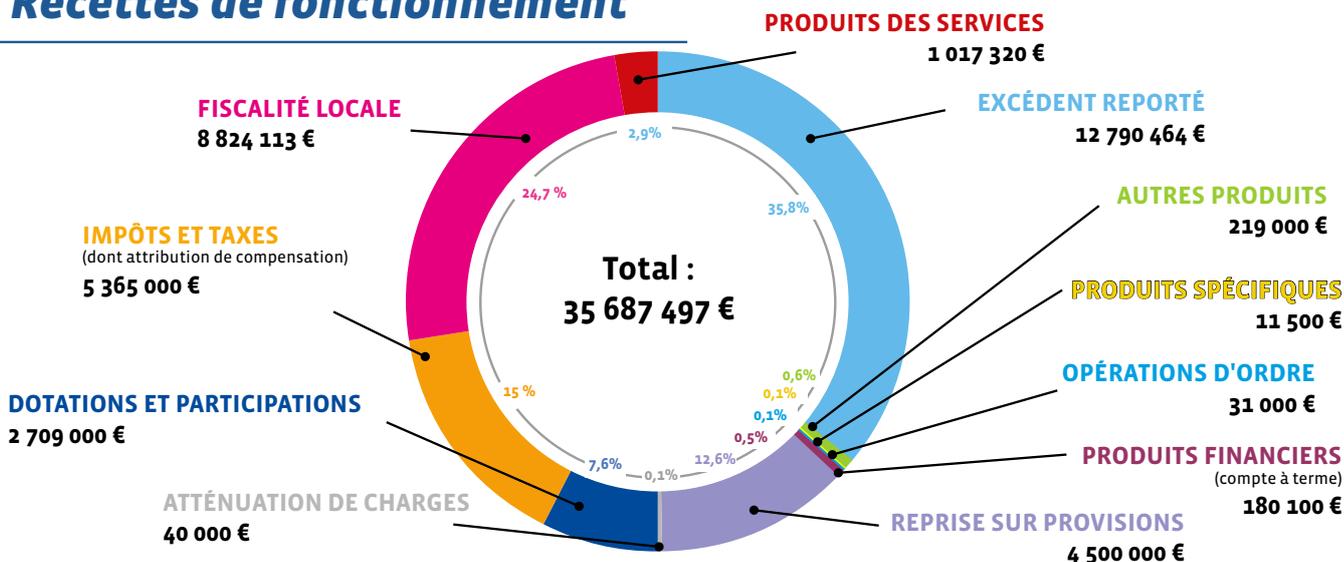
**Prochaine séance : lundi 6 mai 2024 à 20h**  
**Retrouvez l'ensemble des délibérations**  
**sur [www.obernai.fr/cm](http://www.obernai.fr/cm)**

# Le budget 2024 de la Ville d'Obernai

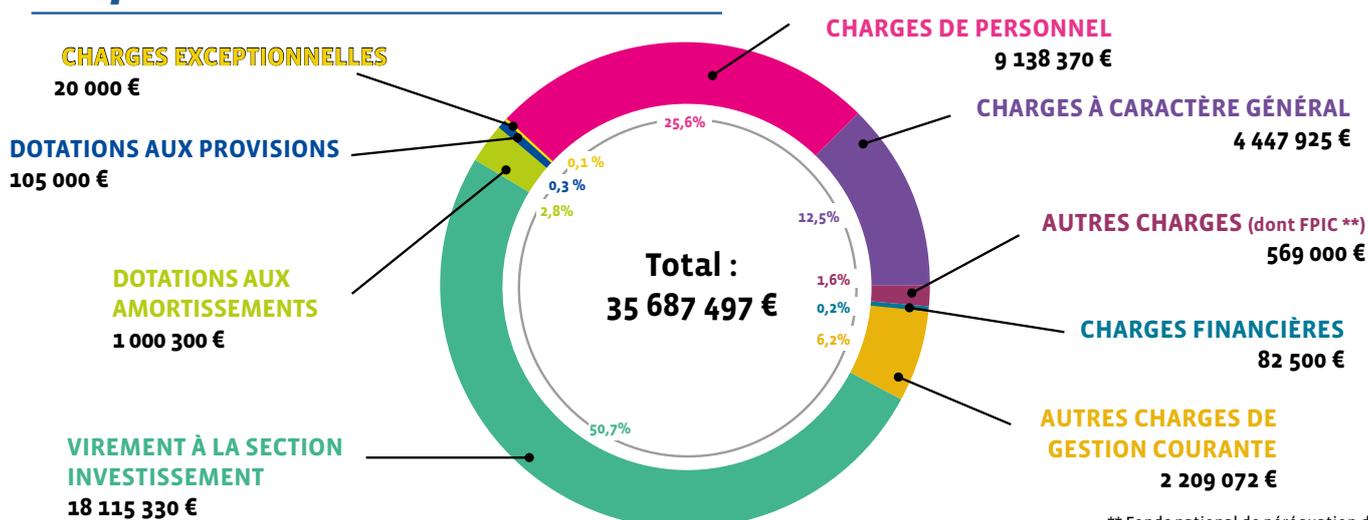
Ce que la Ville consacre à l'action publique par domaine, à la fois en fonctionnement et en investissement :



## Recettes de fonctionnement



## Dépenses de fonctionnement



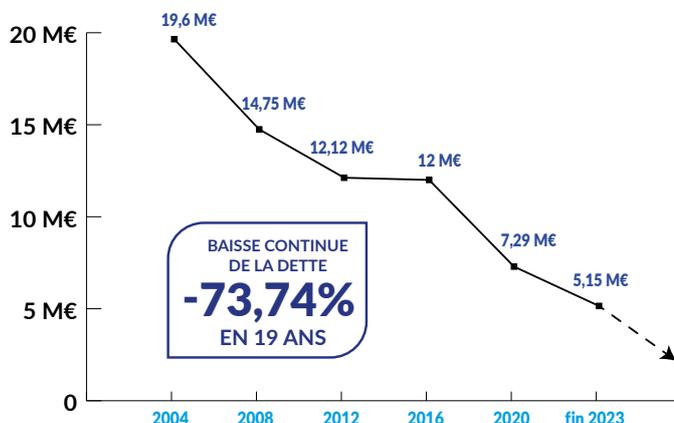
\*\* Fonds national de péréquation des ressources Intercommunales et Communales

# Une gestion rigoureuse des deniers publics

Le 22 janvier 2024, le Conseil Municipal s'est réuni pour débattre des Orientations Budgétaires 2024 et dans sa séance du 25 mars dernier, le budget de la Ville a été voté. Ce budget traduit la volonté forte de la Ville de maîtriser encore plus les dépenses de fonctionnement pour l'année à venir, tout en continuant ses investissements en matière d'aménagements et d'équipements, et en maintenant le soutien qu'elle apporte aux organismes para-municipaux et au tissu associatif via une enveloppe de 1 180 790 € de subventions.

## Nos objectifs :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- continuer à désendetter la Ville (depuis 20 ans),
- insuffler une dynamique d'investissement permettant le maintien d'un cadre de vie de qualité aux habitants et la restauration progressive du patrimoine historique emblématique,
- continuer à soutenir la vitalité associative.



## Les investissements principaux en 2024

Dans le cadre d'une bonne gestion, la Ville d'Obernai a d'ores et déjà affecté 12,3 millions d'euros en vue du financement des opérations importantes d'investissement à venir. Ces provisions seront mobilisées au fur et à mesure de l'avancement des travaux et serviront notamment à réaliser les projets suivants :



Restructuration de la trame viaire  
2 500 000 €



Réaménagement des Aires de jeux Roselières et Othon Pisot - 340 000 €



Réaménagement du Centre Arthur Rimbaud - 700 000 €



Déploiement de la vidéoprotection  
500 000 €



Création d'un jardin partagé  
50 000 €



Programme de restauration et de mise en valeur du Domaine de la Léonardsau :  
6 500 000 € (hors subventions)

## La Ville d'Obernai soutient la vie associative

Associations sportives, de loisirs, culturelles et scolaires

229 290 €

13<sup>e</sup> Sens Scène & Ciné



320 000 €

Centre Communal d'Action Sociale

300 000 €

Centre Arthur Rimbaud



240 000 €

Comité des fêtes



55 000 €

Square des Petits



11 500 €

Obern'Aide



25 000 €

**= 1 180 790 €**  
VERSÉS AUX ORGANISMES PARAMUNICIPAUX  
ET AUX ASSOCIATIONS

# Plantation d'arbres et de végétaux rue du Général Leclerc et le long de la voie verte de la Colline



Dans le cadre du Plan Vélo et suite aux travaux d'aménagement de la rue du Général Leclerc et de la voie verte de la Colline, les premières plantations prévues, notamment d'arbres, ont été réalisées en ce début d'année.

Travaux



**Plantation de 26 arbres dans le cadre des travaux de la rue du Général Leclerc**



**Plantation de 67 arbres le long de la Voie verte de la Colline**



# Avenue des Champs Verts : plantation d'arbres et travaux d'aménagement de la 2<sup>e</sup> section de l'avenue

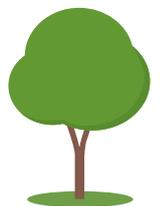


35 arbres ont été plantés dans le cadre des travaux de l'avenue des Champs Verts



## Plantation de 9 chênes avec les élèves de l'école Pablo Picasso devant leur école

Les élèves de deux classes de l'école Pablo Picasso ont participé à la plantation de 9 chênes dans le cadre des travaux d'installation des ombrières photovoltaïques sur le parking du Groupe Scolaire Europe. En présence de l'Adjoint au Maire, Frank Buchberger, et de techniciens de la Ville, les enfants, très intéressés, ont ainsi pu en apprendre davantage sur les travaux en cours, l'installation et le fonctionnement des ombrières et la plantation des arbres. Au fil des saisons, les enfants pourront voir grandir ces arbres qu'ils ont plantés, en allant à l'école.





## Restructuration de la rue de Sélestat et de la Place Neher

*Approuvé par le Conseil Municipal en 2023, le programme global de restructuration de la trame viaire du centre-ville démarre dès 2024 avec le réaménagement de la rue de Sélestat (4 500 m<sup>2</sup> environ) : les nouveaux aménagements s'inscriront dans le style des rues Dietrich et Baegert voisines et formeront un ensemble urbain et patrimonial aussi sobre qu'agréable. Le budget prévisionnel de ces travaux est de 2 333 000 € H.T.*

### La rue de Sélestat

**Une restructuration à l'identique des rues Dietrich et Baegert pour une rue plus confortable et plus apaisée.**

- Les sens de circulation et régimes de priorités actuels seront maintenus. Le contre-sens cyclable sera sécurisé aux intersections.
- Au droit de la traversée des remparts du Maréchal Joffre et Foch, la chaussée et les trottoirs de la rue de Sélestat seront exceptionnellement traités en pavés porphyre de manière à prolonger visuellement le traitement actuel des deux remparts et rendre lisible la continuité de la promenade des remparts.
- Au carrefour d'avec la rue du Général Gouraud, la chaussée sera ramenée à une seule voie, dégageant ainsi de vrais trottoirs devant les commerces de la rue de Sélestat.

### Un réaménagement des places de stationnement

Le gabarit actuel de l'emprise publique ne permettra pas de préserver l'intégralité du stationnement dont le maintien serait incompatible avec l'obligation de mise en accessibilité des trottoirs.

Deux places de livraison et 15 places pour les voitures dont une place PMR seront aménagées en zone payante avec 30 minutes gratuites, soit 8 emplacements sur la Place Neher et 7 rue de Sélestat.

### Une mise en accessibilité des trottoirs

D'une largeur minimale de 1,80 mètre en rapport avec l'importance de la fréquentation piétonne du secteur et aux normes d'accessibilité PMR, les trottoirs seront rabaissés de manière à être presque à niveau avec la chaussée. Les aménagements mettront en valeur les continuités des liaisons piétonnes et les passages piétons.

### PLANNING DES TRAVAUX

Les emprises de travaux, situées dans l'enceinte médiévale fortifiée de la ville, donneront lieu à des investigations archéologiques préalables au lancement du chantier. Confié à l'Institut National de Recherches Archéologiques (INRAP), le diagnostic permettra de repérer les éventuels vestiges des périodes anciennes de formation de la cité et pourrait durer plusieurs semaines en fonction des découvertes.

C'est seulement à l'issue de cette étape obligatoire que la Ville sera en mesure de programmer les travaux soit à partir de Juillet 2024, soit à partir de Janvier 2025.

L'organisation du chantier sera étudiée afin de réduire l'impact sur la commercialité du centre-ville, pour maintenir une desserte piétonne permanente des commerces et des habitations et pour préserver les possibilités d'intervention des véhicules de secours et d'incendie.

## L'installation de nouveaux aménagements urbains

Des bacs à fleurs, deux arbres et quelques banquettes, disposés sur le trottoir en fonction des emprises disponibles, agrémenteront le cheminement des piétons. L'implantation des conteneurs à déchets, tributaire des possibilités d'intervention du véhicule de collecte, restera inchangée.



## La Place Neher

Le réaménagement de la Place Neher mettra en exergue le tracé de l'ancien canal qui traversait le centre historique et servira ainsi d'appui à l'aménagement des parcours piétons vers la porte du rempart. Un double alignement d'arbres (6 platanes) complétera ce traitement en offrant une zone d'ombrage et de pause.

## L'élargissement de la porte piétonne

La Ville d'Obernai a sollicité auprès du service des Monuments Historiques l'élargissement, dans le rempart médiéval, de la porte piétonne donnant accès au parking des Remparts et créée dans les années 80. Ce passage, fréquenté par 7000 à 10 000 piétons par jour en période de Marché de Noël, serait rendu ainsi plus confortable. Ce projet soutenu par la Ville reste toutefois conditionné par une autorisation délivrée par le service des Monuments Historiques.

## La mise en valeur de la synagogue

Ses abords seront réaménagés en continuité de la place, de telle sorte à mettre en valeur l'édifice et profiter d'une belle perspective sur l'architecture du bâtiment. L'aménagement prévoit la remise en place de plantations de part et d'autre de l'escalier principal.

## Désimperméabilisation des sols et lutte contre le réchauffement climatique sont pris en compte dans ce projet

- **Le choix de revêtements clairs pour les trottoirs limitera l'effet d'absorption de la chaleur.**
- **L'intégration du végétal**, sous la forme de pavés à joints gazon (zone de stationnement Place Neher) et la création d'îlots de verdure densément plantés le long de la synagogue, **contribuera à augmenter la part des sols perspirants** qui assureront à la fois une bonne infiltration ainsi qu'une évapotranspiration en période nocturne.
- **Les dispositifs aériens de collecte des eaux de pluie** contribueront à la gestion de l'eau : les

## La création d'espaces verts et d'un jardin d'eau

Sur la Place seront créés un jardin d'eau, une fontaine à eau potable ainsi que des brumisateurs (à la belle saison), avec une mise en lumière singulière du jardin et des banquettes d'assise en granit.

## Le renouvellement des réseaux

- **Le réseau principal d'assainissement** sera renforcé et l'intégralité des branchements existants d'eaux usées et d'eaux pluviales sera reprise.
- **Les réseaux d'eau potable** existants seront entièrement renouvelés.
- **L'enfouissement et le renforcement des réseaux d'électricité** est actuellement à l'étude par Strasbourg Électricité Réseau (SER).
- **Les réseaux téléphone et fibre** seront également enfouis.
- **L'ensemble du réseau d'éclairage public** sera repris avec le remplacement des appliques en façade par des lanternes LED. Une mise en lumière sera notamment prévue pour la tour du rempart et les façades de la synagogue.
- **Les conteneurs à déchets** conserveront leur emplacement actuel.

[www.obernai.fr/ruedeselostat](http://www.obernai.fr/ruedeselostat)

rigoles de la Place Neher déboucheront dans les espaces verts longeant le mur de la synagogue.

- **La palette végétale adaptée au réchauffement climatique** et l'attention portée à la qualité des fosses de plantation garantiront **le bon développement et la pérennité des plantations dans l'espace urbain.**
- **La plantation d'arbres dans la ville, tout en offrant de l'ombre** (façade, banc, sol), favorise les phénomènes de brise urbaine. Ainsi, **un arbre sera planté dans l'impasse en face de la ruelle des Fines Herbes, un autre en bordure de chaussée devant l'Hôtel du Gouverneur et six autres Place Neher.**



# Ouverture du Rés'O, l'espace entreprises et de coworking

*La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a souhaité équiper le territoire d'un espace pour les entreprises doté d'une solution de coworking. Elle a donc investi et aménagé, au Parc d'Activités de la Divinale, un espace de bureaux de 570 m<sup>2</sup> qui a ouvert ses portes le 15 mars 2024. Dénommé le Rés'O, cet équipement dispose également pour ses locataires, de 21 places de stationnement dont la moitié est abritée par des ombrières photovoltaïques. 6 de ces places sont équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques.*

## Les objectifs du Rés'O

- Renforcer l'attractivité et la dynamisation du territoire.
- Favoriser l'ancrage et la création d'entreprises.
- Rassembler les entrepreneurs d'un territoire.
- Encourager de nouveaux actifs à venir s'installer et donner ainsi lieu à des projets innovants.
- Participer à une démarche de dynamisation des commerces.
- Contribuer à une meilleure qualité de vie et améliorer la performance des actifs, entreprises individuelles, coworkers, par moins de temps passé pour les déplacements domicile/travail.
- Apporter une parfaite réponse aux enjeux environnementaux, du conseil et être un centre de ressources pour les acteurs économiques du territoire.

## Cette plateforme répond aux besoins des entreprises et des actifs de notre territoire.

Au-delà d'un simple lieu de travail partagé, le Rés'O a pour ambition de devenir une plateforme incontournable de l'économie du Centre Alsace.

Les locaux du Rés'O sont à la fois polyvalents et conviviaux, offrant des espaces attrayants et inspirants pour développer l'entreprenariat.

- Le 1<sup>er</sup> étage est un espace de 100 m<sup>2</sup> dédié à l'accueil du public et aux services aux entreprises avec notamment les bureaux des trois agents de la Communauté de Communes qui gèrent et animent le Rés'O et le développement économique du territoire.
- Le 2<sup>e</sup> étage, sur 470 m<sup>2</sup>, se trouve l'espace dédié au coworking avec une cafétéria, une terrasse extérieure et des casiers. Il comprend 29 places dans trois grands espaces de coworking, 6 bureaux individuels, 2 bureaux doubles, 1 bureau multipostes et 2 salles de formation.

## Un projet ancré dans la stratégie de développement économique durable de la Communauté de Communes

Le projet répond aux 4 axes de la stratégie de développement économique durable de notre territoire votée par les élu(e)s pour la période 2021-2025 :

- favoriser la performance durable des acteurs économiques,
- créer du lien entre les acteurs économiques du territoire,
- améliorer l'offre,
- et valoriser le tissu économique.

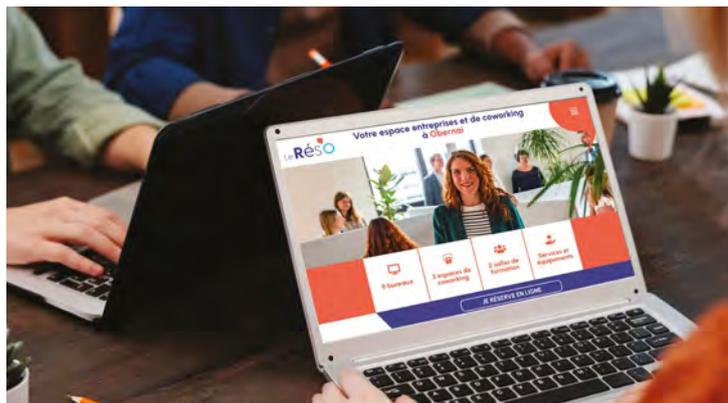


## Des animations et formations à venir

À partir de septembre 2024, la Communauté de Communes va déployer un plan d'animations et de formations au sein du Rés'O à destination des entreprises du territoire. Il pourra s'agir de petits-déjeuners thématiques, de formations spécialisées, d'interventions de partenaires, de conférences...

## Un site internet est à votre disposition pour réserver en ligne en toute simplicité votre place :

[www.obernai-lereso.com](http://www.obernai-lereso.com)



Le Rés'O - 3 rue de la Divinale  
lereso@ccps.com - Tél. 06 59 58 76 58

## Les espaces à louer

### Les espaces de coworking

#### L'Espace Calme :

**(7,20 €/heure - 19,80 € ½ journée - 36 € la journée)**

Open space tout équipé disposant de 15 places sur une surface de près de 100 m<sup>2</sup>. C'est un espace privilégié pour se concentrer sur ses projets de manière individuelle.



#### L'Espace Collaboratif :

**(15 € ½ journée - 24 € la journée)**

Open space tout équipé disposant de 8 places sur une surface de 60 m<sup>2</sup>. Cet espace favorise l'interaction entre les usagers permettant d'avancer à plusieurs sur un projet. Location disponible à la demi-journée, journée et mois.



#### Espace Convivial :

**(6 €/heure)**

Open Space disposant de 6 places sur une surface de 40 m<sup>2</sup>. L'espace est uniquement réservable à l'heure, permettant d'apporter une souplesse pour des passages rapides entre deux rendez-vous ou pour une session de créativité.

### Les bureaux à louer

Toute location à partir d'un mois est soumise à une candidature.



#### 6 Bureaux individuels : (30 € / jour - 390 € / mois)

Surface comprise entre 9 et 13 m<sup>2</sup>, tout équipés, disponibles à la demi-journée, à la journée et au mois.

#### 2 Bureaux doubles : (75 € / jour - 474 € / mois)

Surface d'environ 20 m<sup>2</sup>, tout équipés, disponibles à la demi-journée, à la journée et au mois.

### Les salles de réunion et de formation

#### La Salle Divinale : (150 € / ½ journée - 294 € / journée)

Espace tout équipé de 53 m<sup>2</sup>, ayant une capacité d'accueil de 18 places assises + 5 autres possibles avec chaises ergonomiques, tableau paperboard et écran de visioconférence. Lieu qui accueillera l'ensemble du futur programme événementiel économique. Disponible à la demi-journée ou à la journée.

**Bureau 6 places :** D'une surface de 30 m<sup>2</sup>, uniquement réservable à la journée ou au mois, cet espace tout équipé a une double utilité : salle de réunion / formation et espace de travail, idéal pour une session de groupe d'entreprises.



Coworking Calme	Bureau Multiposte
Coworking Collaboratif	Bureaux Doubles
Coworking Convivial	Bureaux Individuels
Salle de Réunion et de Formation	La K'Yet

# "Au boulot ou à l'école, j'y vais autrement !"

## Participez au défi du 13 au 31 mai

*Obernai et la Communauté de Communes participent au challenge régional "défi j'y vais autrement !" qui vise à réduire les déplacements en voiture et l'impact sur l'environnement de nos déplacements quotidiens. Ce challenge concerne les scolaires et les salariés.*

- Pour les salariés, le défi "Au boulot, j'y vais autrement" est ouvert à toutes les entreprises, administrations, établissements ou associations employant 3 salariés et plus. Le défi 2024 inclut les trajets à vélo, en trottinette, en transports en commun ou en

covoiturage. Le but, durant ces trois semaines, est de tester une solution alternative à la voiture en solo. C'est bon pour la planète, la santé et le porte-monnaie !

- Pour les scolaires, le défi "À l'école, j'y vais à vélo, à pied ou en trottinette" est proposé à tous les élèves des écoles élémentaires. Les enfants et les parents recevront les informations utiles par les enseignant(e)s.

<https://defi-jyvais.fr>



## Prenez gratuitement le train ou le Pass'O, faites découvrir le covoiturage...

*Dans le cadre du challenge en faveur des mobilités durables, sur la région Grand Est, différentes offres des opérateurs de transport sont proposées pour vous aider à remporter le défi "j'y vais autrement".*

### Le Réseau Pass'O

Le Transport public d'Obernai sera gratuit sur les lignes A et B du 13 au 31 mai 2024.

### Le TER

La SNCF propose, sur votre trajet domicile-travail, une offre découverte : **une semaine de gratuité sur la ligne TER Obernai-Strasbourg** (au cours du mois de mai ou juin 2024). Cette offre est réservée aux non abonnés SNCF.

Pour en bénéficier : allez sur le site internet "offre.tergrandest.fr", saisissez le code "TER 025E" et remplissez le formulaire en ligne en joignant une photo. Une carte à puce personnelle (SIMPLICITES) vous sera envoyée dans un délai de 15 jours.

### Le covoiturage au quotidien via l'appli Karos

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2024, Karos vous invite à parrainer vos proches en leur faisant découvrir le covoiturage quotidien. Pour le parrain : 10 € pour 1 filleul / 25 € pour 3 filleuls / 55 € pour 5 filleuls / 105 € pour 8 filleuls. Pour le filleul : 10 € dans sa cagnotte Karos.

Un jeu concours est aussi organisé du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2024, il suffit de covoiturer un maximum et vous pourrez tenter de remporter une journée "spa" pour deux personnes.



# Groupe scolaire Europe : lancement du projet de restructuration et de rénovation énergétique



*Le Conseil Municipal a voté, le lundi 25 mars 2024, le projet de restructuration et de rénovation du Groupe Scolaire Europe.*

*Différents constats liés à l'évolution de la démographie scolaire ont amené à ce projet :*

- **La démographie scolaire** locale présente, depuis deux décennies, **une diminution constante des effectifs sur les trois groupes scolaires de la ville** et une baisse durable à l'échelle du territoire. Ce phénomène est d'ampleur régionale.
- **Aujourd'hui, environ 30 % des surfaces des salles de classes disponibles sont inoccupées.** Cette superficie excède la capacité du Groupe Scolaire Freppel (élémentaire + maternelle), soit 2 100 m<sup>2</sup> de surfaces de locaux scolaires inoccupés.
- **Les projections réalisées à l'horizon 2032**, à l'appui du rythme actuel de création de logements, permettent toutefois d'envisager **une stabilisation qui ferait des effectifs constatés en 2023-2024, une situation de référence dans le dimensionnement des établissements scolaires communaux.**
- **Le Groupe Scolaire Europe et plus particulièrement l'école maternelle Camille Claudel sont toutefois les moins impactés par cette situation.** L'attractivité de l'enseignement bilingue, dispensé exclusivement au Groupe Scolaire Europe, a en effet atténué l'importance de la baisse d'effectif.



*Des besoins de restructuration et de rénovation énergétique au Groupe scolaire Europe :*

L'effectif du Groupe Scolaire Europe s'élève actuellement à :

- 14 classes en élémentaire (22 salles de classe disponibles)
- 10 classes en maternelle (10 salles de classe disponibles)
- **L'école maternelle Camille Claudel** présente une nette insuffisance de locaux de propreté, de repos et de services, et la totalité des installations techniques restent à rénover à l'occasion d'une opération d'ensemble.
- **L'école élémentaire Pablo Picasso** présente un état globalement satisfaisant. Il reste cependant à mener une mise en accessibilité des circulations générales du cycle 2 et du cycle 3.

**Ainsi, les bâtiments de cette école nécessitent qu'une rénovation d'ensemble soit effectuée afin de répondre aux enjeux énergétiques, aux obligations d'accessibilité et aux attentes des équipes d'enseignement et des élèves.**



# Groupe scolaire Europe : lancement du projet de restructuration et de rénovation énergétique (suite)

Afin de mener les travaux en opérations-tiroirs et de pouvoir procéder à la relocalisation des classes dans des locaux provisoires ou dans des locaux réaménagés, au fur et à mesure de l'avancement du chantier, la restructuration du groupe scolaire sera menée en deux temps :

- **La mise en accessibilité et la rénovation énergétique de l'école élémentaire démarreront à l'été 2025 (après une phase d'études) et dureront jusqu'à juin 2027 (achèvement des travaux) et concerneront 3250 m<sup>2</sup>.**
- **La restructuration de l'école maternelle se déroulera de juin 2026 (lancement du concours) à décembre 2029 (achèvement des travaux) et concernera 2 490 m<sup>2</sup>.**



## **La 1<sup>re</sup> phase : la mise en accessibilité et la rénovation énergétique de l'école élémentaire Pablo Picasso**

Le programme détaillé prévoit :

- **L'adaptation des capacités de l'école élémentaire Pablo Picasso et la réorganisation des locaux.** La capacité nouvelle de l'école élémentaire a été fixée à 14 salles de classe et 2 salles en réserve, 1 salle ULIS et 2 salles RASED.

L'école élémentaire conservera les 2 gymnases, la salle polyvalente, une salle d'arts plastiques, le centre de documentation, des ateliers contigus à la majorité des salles de classe, un pôle de



direction et 3 salles des maîtres. Une aile du bâtiment cycle 2, représentant une surface de près de 800 m<sup>2</sup>, devenue excédentaire dans le fonctionnement de l'école élémentaire, sera désaffectée. Lors de la restructuration de l'école maternelle Camille Claudel, elle accueillera les élèves de la maternelle. Cette aile sera réaffectée à l'issue du chantier, pour l'extension des capacités périscolaires.



- **La mise en accessibilité de l'établissement.**
- **Le renouvellement intégral des finitions et des équipements techniques intérieurs des locaux.**
- **La réduction des consommations énergétiques des bâtiments.**
- **Le verdissement et la désimperméabilisation des cours de récréation.**
- **La création de locaux pour les vélos des élèves et des personnels, et l'amélioration des conditions de stationnement du personnel.**

[www.obernai.fr/groupe-scolaire-europe](http://www.obernai.fr/groupe-scolaire-europe)

## “ Interview d'Isabelle Suhr

### Quel scénario est proposé par l'équipe municipale pour l'avenir du Groupe scolaire Europe ?

Les réflexions préliminaires menées sur la stratégie de projet avec les équipes pédagogiques et les représentants des parents d'élèves des écoles Camille Claudel et Pablo Picasso au cours des années 2022 et 2023, ont permis d'aboutir à un scénario de restructuration global préservant les équilibres de la carte scolaire actuelle et le maintien sur site de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Ce souhait avait été exprimé lors de la réunion publique d'échanges organisée avec les parents d'élèves le 16 Juin 2022 à la Salle des Fêtes d'Obernai et a été en conséquence pris en compte par le Conseil Municipal.

### Que prévoit le projet du Groupe scolaire Europe ?

Le scénario retenu garantit un redimensionnement adéquat du groupe maternelle et élémentaire en fonction de la démographie scolaire de référence 2023-2024, la valorisation des espaces extérieurs et d'un cadre

paysager agréable, une qualité en termes de confort d'usage, d'organisation fonctionnelle et de performance énergétique, et une évolutivité des locaux vis-à-vis des besoins scolaires et périscolaires futurs.

Nous souhaitons atteindre un haut niveau de performance environnementale et énergétique dans ce projet de rénovation et constituer un établissement scolaire de conception exemplaire.

### Quel est le budget de la 1<sup>re</sup> phase du projet ?

L'enveloppe prévisionnelle des travaux de l'école élémentaire Pablo Picasso est évaluée à 5 100 000 € H.T. Le coût global de l'opération avec l'école maternelle s'élèvera à 10 220 000 € H.T.



Isabelle Suhr

ADJOINTE AU MAIRE  
déléguée à l'Éducation,  
à la Vie Scolaire et à la Culture

”

## Une restructuration prévue en deux phases

Création d'un cheminement cyclable et piéton sécurisé, allant de la rue du Village au parking du Groupe Scolaire

**1<sup>re</sup> phase**  
La mise en accessibilité et la rénovation énergétique de l'école élémentaire démarreront à l'été 2025 (après une phase d'études) et dureront jusqu'à juin 2027 (achèvement des travaux) et concerneront 3250 m<sup>2</sup>.

**2<sup>e</sup> phase**  
La restructuration de l'école maternelle se déroulera de juin 2026 (lancement du concours) à décembre 2029 (achèvement des travaux) et concernera 2 490 m<sup>2</sup>.



# L'actualité de l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin



École Municipale  
de Musique, de Danse  
et de Dessin d'Obernai

**Samedi 11 mai à 16h : LES VIOLONCELLES.**

Grand ensemble de violoncelles en concert à la salle Sainte Odile.

**Samedi 25 mai à 16h : GRAND CONCERT DE L'EMMDD** Grand orchestre éphémère avec les élèves des chorales et des ensembles instrumentaux, à la Salle des Fêtes.

**Mercredi 12 juin à 20h : SPECTACLE DE DANSE** avec les classes de danse classique à la Salle des Fêtes.

**Samedi 31 août de 14h à 16h : JOURNÉE PORTES OUVERTES** pour découvrir l'offre de l'EMMDD.



[www.facebook.com/emmdd.obernai](https://www.facebook.com/emmdd.obernai)

**INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2024/2025 : retrouvez toutes les informations à partir du 3 juin 2024 sur [www.obernai.fr/emmdd](http://www.obernai.fr/emmdd) - Tél. 03 88 95 29 43 - [emmdd@obernai.fr](mailto:emmdd@obernai.fr)**



## La Piscine Plein Air ouvre le samedi 1<sup>er</sup> juin

*La Piscine Plein Air, située route de Boersch, ouvrira ses portes au public à partir du samedi 1<sup>er</sup> juin jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024.*

Son bassin chauffé de 20 m sur 30 m, son solarium de 600 m<sup>2</sup> ensoleillé et ombragé avec le splash pad pour les enfants et la table de ping-pong, permettront à tous les publics, petits et grands, de passer

d'agréables moments, dans un cadre verdoyant. La Piscine Plein Air sera ouverte comme L'O Espace Aquatique, du lundi au vendredi de 10h à 20h et le samedi, dimanche et jour férié de 9h à 19h.

Le restaurant O'Set sera également ouvert côté piscine et côté tennis club.

[www.lo-obernai.fr](http://www.lo-obernai.fr)



# Élections européennes allez voter le 9 juin 2024 !

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. Les Français éliront 81 députés européens sachant que le Parlement européen comptera 720 membres.

## Qui peut voter ?

- Les citoyens français âgés d'au moins 18 ans la veille du scrutin.
- Les citoyens d'un autre pays de l'UE, âgés de 18 ans au moins, ayant le droit de vote dans leur État d'origine.

Dans les deux cas, il faut être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et inscrit sur les listes électorales de cette commune.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire. Retrouvez les modalités d'inscription sur les listes électorales sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Quelle est la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections européennes ?

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 auprès de la Mairie (ou mercredi 1<sup>er</sup> mai si vous vous inscrivez en ligne).

## Dans quel bureau de vote puis-je voter ?

Vous devez voter au bureau de vote dont l'adresse est inscrite sur votre carte électorale. Vous pouvez



également retrouver votre bureau de vote sur le site de service public : "Vérifier sa situation électorale" et la liste des bureaux de vote d'Obernai sur [www.obernai.fr/election](http://www.obernai.fr/election). Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.



## Quels documents présenter pour pouvoir voter le jour ?

Pour voter, vous devez vous munir obligatoirement d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire). La présentation de la carte électorale est recommandée mais pas obligatoire.

## Comment voter par procuration ?

Le vote par procuration est possible si vous savez à l'avance que vous ne pourrez pas vous rendre dans votre bureau de vote le 9 juin 2024. Vous pouvez désigner un électeur qui votera à votre place. Retrouvez toutes les informations pour établir une procuration sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr).

# Naissances

## Novembre 2023

Augustin KNITTEL, Souleymane AKOUDAD, Raphaël HOFFMANN, Naïlah REGENT, Victoria MARET, Jules DOMINGUES, Myriam YILDIRIM, Charly HENRION, Tya SIMON.

## Décembre 2023

Isis MEYER PARISOT, Edgar FISCHER, Ilyes BELRHOUAT, Madie KOCHER.

## Janvier 2024

Romy GOEPP, Andrea MEYER, Leyla CAPAR, Alhousseyni BA, Anaé HSIA, Naoline HSIA, Arthur MEYER, Muhammed CELIK, Ilyas WENZ, Zeyneb YENIAVCI, Aydin YURDUSEVER, Neva YESILKAYA, Emma ULMER.

## Février 2024

Yasin TASTAN, Lina CAGLIPATIR, Arda ADIBELLI, Rayan AMOKRANE, Léonard BENSAD.



Depuis la mise en service le 8 mars dernier de l'aire de jeux du parc municipal, vous êtes très nombreux à apprécier chaque jour cet équipement et à nous exprimer votre satisfaction et le plaisir que vous avez de vous y rendre avec vos enfants et petits-enfants. Cet investissement de 548 700 H.T. fait l'unanimité : merci de veiller à ce que cet espace pour enfants soit respecté en toutes circonstances.



Notre belle Ville d'Obernai a la chance d'avoir une vitalité économique conséquente, qui concourt aux recettes fiscales locales permettant des budgets d'investissement supérieurs à ceux des villes moyennes de strate de population équivalente. Ainsi, en 2024, plus de 22 millions d'€ seront mobilisés pour des aménagements nouveaux afin d'agrémenter des espaces publics, avec des plantations de végétaux et d'arbres et des équipements majeurs indispensables à la qualité de vie de tous les habitants.



Merci à vous toutes et tous qui contribuez à cette vitalité économique et associative.

Plus d'infos sur : Facebook : @bernardfischer67  
 @obernai.avenir - @Buchbergerfrank - @Robinclauss67

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Robin CLAUSS, Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-Jacques STAHL, Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER, Christian WEILER, Adeline REISS, Martial FEURER, Céline OHRESSER-OPPENHAUSER, David REISS, Sandra SCHULTZ, Ethem YILDIZ, Marie-Claude SCHMITT, Ludovic SCHIBLER, Dominique ERDRICH, Benoit ECK, Elisabeth DEHON, Jean-Pierre MARTIN, Sophie VONVILLE, Xavier ABI-KHALIL, Sophie ADAM, Jean-Louis NORMANDIN, Pascale GAUCHE, Pascal BOURZEIX.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

**Imaginons Obernai!**

**QUE RESTE-T-IL DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE NOTRE BELLE VILLE ?**

La solution du Maire pour assurer le désendettement constant : VENDRE NOTRE HERITAGE ET ENCAISSER 10 MILLIONS D'EUROS. Audacieux et visionnaire.



10/09/2012	Cession du bâtiment communal de la Cour de Rothau - rue de Gail	1,05 M€
13/04/2015	Cession du château de Hell - rue du château	1,3 M€
14/12/2015	Cession d'un bâtiment communal - 10 Square Saint Charles	0,36 M€
20/06/2017	Cession de l'emprise du groupe scolaire Capucinière - rue des Capucins	1,545 M€
10/12/2018	Cession de l'emprise de la crèche Odile Schmutz - Bld de l'Europe	0,902 M€
14/01/2019	Cession de l'ensemble immobilier VVF les Géraniums - rue de Berlin	5 M€
<b>TOTAL cessions de patrimoine (2012-2023) :</b>		<b>10,157 millions d'€</b>

www.imaginons-obernai.com

Catherine EDEL-LAURENT, Jean-Louis REIBEL, Guy LIENHARD, Elisabeth COUVREUX, Sophie THEVENIN

Obernai  
la ville de demain

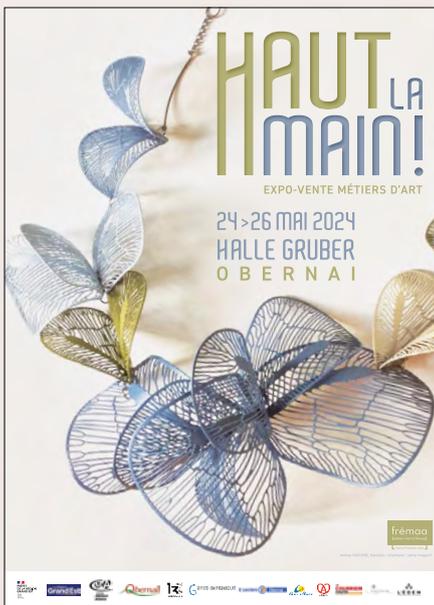
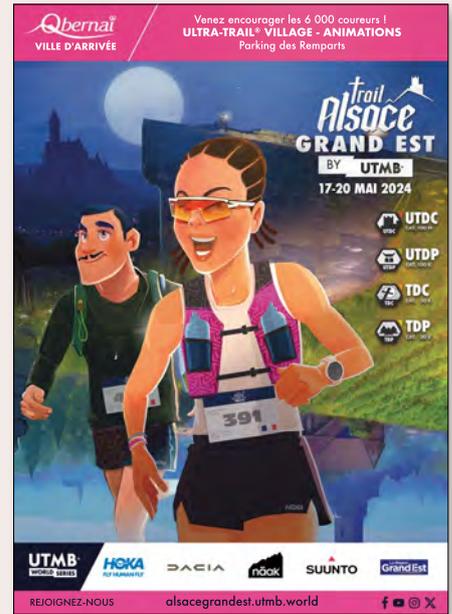
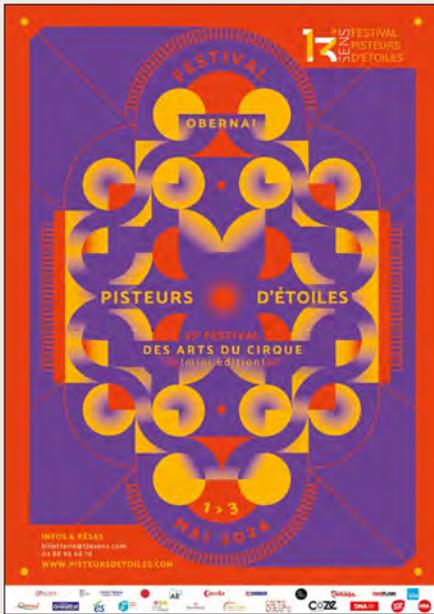


**Chers Habitants d'Obernai,**

Cultivons notre sérénité. Dans une société sous tension, la coopération et l'entente demeurent une valeur essentielle. À Obernai travaillons ensemble dans l'intérêt général de tous les administrés. Avec une telle intention, la démocratie locale ne peut que s'épanouir.

Sébastien BRETON

# Quelques grands rendez-vous à venir



Retrouvez l'ensemble des manifestations : sur le site [www.obernai.fr/agenda](http://www.obernai.fr/agenda) et dans la rubrique "agenda" de l'application "Obernai".



## Bus Grand Est "3, 2, 1 faites vos jeux"



Dans le cadre de sa labellisation "Terre de Jeux", la Région Grand Est organise, en amont des Jeux Olympiques de Paris 2024, une animation itinérante appelée "3,2,1 Faites vos Jeux Grand Est 2024", entre le mois de mai et la mi-juillet. Elle fera étape à Obernai, ville partenaire de l'opération, du vendredi 17 au lundi 20 mai. Pendant ces 4 journées, un bus s'installera Place du Marché, et proposera des ateliers ludo-éducatifs au grand public, tout en

promouvant les valeurs de l'olympisme. Un grand merci aux associations locales qui y participeront et animeront des ateliers sur les thèmes de l'activité physique, de la santé et de la nutrition.

Le programme sera bientôt disponible sur [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)



La Région le sport !

L'EXCELLENCE SE JOUE ICI !



# Les Estivales d'OBERNAI



Chimène Badi • **6 JUILLET**

Twice & Co + Restart • **20 JUILLET**

Robin Léon • **27 JUILLET**

Céline Dion Tribute • **3 AOÛT**

**Petite restauration et animation par les Beck's dès 19h**

PLUS D'INFOS SUR [WWW.OBERNAI.FR/ESTIVALES](http://WWW.OBERNAI.FR/ESTIVALES) - SUIVEZ-NOUS SUR  @COMITEDESFETES.OBERNAI  #COMITEDESFETESOBERNAI